



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juillet 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

Budget Commune 2021

Le conseil municipal a admis en non-valeur le titre d'une facture cantine d'un montant de 2.65€ ainsi que la somme de 221.40€ de factures cantine impayées pour créances éteintes

Une subvention de 160.00€ sera versée au CFA Interprofessionnel de Blois pour la formation de 2 apprenants originaires de Choussy.

Les tarifs 2021-2022 pour la cantine scolaire sont fixés à **3.30€** le repas « enfant » et à **5.20€** le repas « adulte ».

Dans le cadre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie au lieu-dit La Gittonnière, le conseil municipal va acquérir la parcelle **A 631** d'une superficie de 259m² au prix **d'1€ le m²**.

Un poste d'agent contractuel sera créé pour une période de 3 semaines au mois d'août 2021 afin de remplacer un agent absent, pour les travaux de voirie et d'entretien des espaces verts.

Voirie 2021 : Sécurisation de la Rue St Germain

Les travaux de sécurisation de la Rue Saint Germain seront effectués par l'entreprise EIFFAGE dont l'offre de prix est retenue pour un montant de 74 991.92€ HT, soit **89 990.30€ TTC**.

Le financement de ces travaux sera complété par une demande de subvention au titre des « Amendes de police » auprès du Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Fait et affiché à CHOussy, le **8 juillet 2021**

Le Maire,
Thierry GOSSEAUME